

DE2024-081 : Attribution marché festivités fin d'année 2024-2025

Annexe



Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

ID : 029-200054724-20240703-DE2024\_081A-DE

## COMMISSION DE TRAVAUX DU MARDI 25 JUIN 2024

MARCHÉ DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

Mise en lumière et animations du port d'Audierne et de Plouhinec pour les fêtes de fin d'année

# SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 05/07/2024  
Reçu en préfecture le 05/07/2024  
Publié le  
ID : 029-200054724-20240703-DE2024\_081A-DE

- 1. Contexte et objectifs attendus,**
- 2. Localisation du chantier et site à éclairer et animations,**
- 3. Dossier de consultation des entreprises ,publicité et durée du marché,**
- 4. Rétroplanning,**
- 5. Critère de notations des entreprises**
- 6. Analyse de la consultation,**
- 7. Avis de la commission sur le choix du prestataire**

# 1. Contexte et objectifs attendus

Envoyé en préfecture le 05/07/2024  
Reçu en préfecture le 05/07/2024  
Publié le  
ID : 029-200054724-20240703-DE2024\_081A-DE

Les villes d'Audierne, Plouhinec se sont fédérées sur les années 2021, 2022, 2023 et souhaitent réitérer cette action sur 2024 et 2025 afin d'offrir aux visiteurs et aux habitantes et habitants du Cap Sizun un temps fort sur les fêtes de fin d'année en créant un événementiel d'importance, « Le Goyen en lumière ».

Ce programme de mise en lumière du patrimoine portuaire commun a permis d'animer et de renforcer l'attractivité du territoire et de valoriser l'activité commerciale et entrepreneuriale sur l'ensemble du Cap-Sizun.

Pour ce faire, les communes respectives ont délibérées chacune dans leurs instances pour constituer un groupement de commande dont le pilotage est confié à la ville d'Audierne par :

- Délibération N° DE2022-054 du 29 mars 2022 pour la ville d'Audierne
- Délibération N° VP2022033122 du 31 mars 2022 pour la ville de Plouhinec

# 1.1 Contexte et objectifs attendus

Envoyé en préfecture le 05/07/2024  
Reçu en préfecture le 05/07/2024  
Publié le  
ID : 029-200054724-20240703-DE2024\_081A-DE

## Objectifs 2024/2025 :

Les deux municipalités respectives souhaitent réitérer cette opération pour la fin de l'année 2024 et 2025 en créant une déambulation pédestre nocturne sur l'enclave portuaire en permettant ainsi de lier les deux identités à travers les décors et les animations proposées.

Le montant estimatif de la prestation est de 120 000 euros TTC sous la répartition suivante :

- Illuminations : 100 000 € TTC
- Feu d'artifice : 18 000 € TTC
- Coordination des animations : proposition d'animations, et liaison avec la Moa : 2000 euros TTC.
- Soit un total de 120 000 euros TTC pour le marché renouvelable 1 an.

A noter que les propositions d'animations seront actées sous la forme de devis complémentaires et validés par la maîtrise d'ouvrage en fonction des besoins (spectacles de rues, concerts, etc...)

## 2. Localisation du chantier et détail des sites à éclairer et animations

Envoyé en préfecture le 05/07/2024  
Reçu en préfecture le 05/07/2024  
Publié le  
ID : 029-200054724-20240703-DE2024\_081A-DE

### Pour la ville d'Audierne :

1. Le port et les quais de l'Europe, Jean Jaurès, Pelletan, Jacques de Thézac jusqu'au restaurant l'Oriz'hon. Pas d'illuminations sur le Quai Anatole France,
2. La place de la République, façade de bâtiments,
3. Option : cheminement entre la place de la République et la place Gambetta via Rue Victor Hugo ou via petites rues entre la place de la République et la place Gambetta (Rues Lesné, Ernest Renan, Gambetta).

### Pour la ville de Plouhinec :

4. Château de Locquéran,
5. Bois de locquéran,
6. Estacade,
7. Criée (en option si possible selon le prestataire) ;
8. Eglise Saint Winoc (Eglise du Bourg)

## Animations

9. Feu d'artifice commun sur un temps fort de la fête (date à déterminer et à préciser par le candidat dans le mémoire technique) : budget estimatif maximum 18000 TTC. En cas d'annulation liées aux conditions météorologiques inadaptées ou administratives (Ex : arrêté préfectoral interdisant les tirs d'artifices sur cette périodicité) Le candidat s'engage à assurer et à reporter sa prestation pyrotechnique sur la saison estivale. En cas d'impossibilité du report une option alternative pourra être proposer en termes d'animations.
- A noter que les propositions d'animations seront actées sous la forme de devis complémentaires et validés par la maîtrise d'ouvrage en fonction des besoins (spectacles de rues, concerts, etc...) Une liste d'animations précisant le planning, les lieux de ces dernières est à proposer par le candidat hors marché (ex : déambulation artistique lumineuse, balades en calèche, scène mobile avec spectacles référents, cracheur de feux, marché du terroir etc...).
  - Le candidat prendra à sa charge, la conduite des opérations concernant la préparation, la coordination ainsi que le pilotage des animations vers les associations et les commerçants volontaires cette mission est proposée au marché pour un montant de 2000 euros TTC.

### 3. Dossier de consultation des entreprises :

Envoyé en préfecture le 05/07/2024  
Reçu en préfecture le 05/07/2024  
Publié le  
ID : 029-200054724-20240703-DE2024\_081A-DE

- Date d'envoi à la publication sur le site d'Emegalis le jeudi 25 avril 2024 à 16 h 35,
- Retour des plis demandé pour le vendredi 24 mai 2024 à 16 heures,
- Pas de composition en lot marché unique de prestation,
- Le montant estimatif du marché est de 100 000 euros HT soit 120 000 euros TTC.

## 4. Retroplanning :

- Le mardi 25 juin 2024 : présentation du rapport d'analyse en commission de travaux, culture et environnement,
- Lundi 01 juillet 2024 : Choix du candidat par les villes de Plouhinec et d'Audierne. Notification du marché,
- Octobre / Novembre / Décembre 2024 : Préparation et mise en œuvre de la prestation sur les sites,
- Décembre 2024 / Janvier 2025 : mise en lumière à partir du vendredi 13 décembre 2024 – 18h jusqu'au lundi 06 janvier 2025 inclus. Période d'illuminations de 18 à 22h tous les soirs calendaires.

## 5. Critères de notation des entreprises:

Critères et sous-critères	Pondération
- <b>Valeur technique de l'offre</b>	<b>60%</b>
Sous-critère n°1 : Propositions artistiques éclairage	20%
Sous-critère n°2 : Propositions artistiques spectacle pyrotechnique	20%
Sous-critère n°3 : mémoire technique, méthodologie, phasage, pilotage, coordination, planification	40%
Sous-critère n°4 : Démarche qualité et sécurité	20%
- <b>Valeur financière de l'offre</b>	<b>40%</b>

Les sous-critères de la « valeur technique » seront notés sur un total de 60 points et répartis de la manière suivante :

Envoyé en préfecture le 05/07/2024  
Reçu en préfecture le 05/07/2024  
Publié le  
ID : 029-200054724-20240703-DE2024\_081A-DE

### 1 Proposition artistique éclairage noté sur 20 points

- Très insuffisant : 0
- Insuffisant : 5 points
- Moyen : 10 points
- Satisfaisant : 15 points
- Très satisfaisant : 20 points

### 2 Proposition artistique animations noté sur 20 points

- Très insuffisant : 0
- Insuffisant : 5 points
- Moyen : 10 points
- Satisfaisant : 15 points
- Très satisfaisant : 20 points

### 3 Mémoire technique noté sur 40 points

- Très insuffisant : 0
- Insuffisant : 10 points
- Moyen : 20 points
- Satisfaisant : 30 points
- Très satisfaisant : 40 points

### 4- Démarche qualité et sécurité notée sur 20 points

- Très insuffisant : 0
- Insuffisant : 5 points
- Moyen : 10 points
- Satisfaisant : 15 points
- Très satisfaisant : 20 points

Les critères sont notés sur 40 points pour le prix des prestations

Le candidat proposant l'offre la moins-disante obtient la note maximum, soit 40 points.

Pour les autres candidats, la note est obtenue selon le calcul suivant :

$$N(i) = (MMD/M) * 40$$

Dans laquelle :

- N (i) est la note attribuée à l'offre de prix du candidat (sur la base du montant HT) ;

- M est le montant de l'offre du candidat,
- MMD est le montant de l'offre la moins-disante.

Le montant de l'offre la moins-disante correspond au prix de l'offre la moins chère (offres anormalement basses exclues).

## 6. Analyse de la consultation :

- Neuf entreprises ont téléchargé le dossier de consultation sur la plateforme E-Megalis,
- Deux entreprises ont répondu à la consultation :
  - L'entreprise André Férézou située à Plouhinec ( 29 ) ,
  - L'entreprise Son Émeraude à Lamballe ( 22).
- A noter que l'entreprise Son Émeraude présente une offre incomplète et est classée offre irrégulière.
- La proposition ne comporte pas de mémoire technique sur le justificatif des dispositions qu'elle se proposait d'adopter pour l'exécution des prestations à réaliser sur les sites à éclairer,
- A noter que les deux candidats ont été reçus en audition afin de présenter leur méthodologie le lundi 27 mai 2024 en mairie d'Audierne,

## 6. Analyse de la consultation (suite) :

Descriptif des illuminations demandés au dossier de consultation des entreprises pour la ville d'Audierne :	
1.Le port et les quais de l'Europe, Jean Jaurès, Pelletan, Jacques de Thézac jusqu'au restaurant l'Oriz'hon. Pas d'illuminations sur le Quai Anatole France	33 860,00 €
2.La place de la République, façade de bâtiments,	16 380,00 €
Divers (Frais de personnels , location de matériel , hébergements ,transport) à 50 % de prise en charge pour chaque ville sur un montant de 3400 euros HT	1 700,00 €
Montant total hors taxe	51 940,00 €
Tva à 20 %	10 388,00 €
Montant total TTC partie illuminations sans option	62 328,00 €
9.Spectacle pyrotechnique à 50 % de prise en charge pour chaque ville montant 18000 euros TTC	9 000,00 €
Mission de coordination des animations à 50 % pour chaque ville montant de 1 800 euros TTC	900,00 €
Montant total cumulé sans options	72 228,00 €

## 6. Analyse de la consultation (suite) :

Descriptif des illuminations demandés au dossier de consultation des entreprises pour la ville de Plouhinec:	
4.Château de Locquéran,	6 460,00 €
5.Bois de Locquéran	10 530,00 €
6.Estacade	5 880,00 €
8.Eglise Saint Vinioc	4800,00 €
Divers (Frais de personnels , location de matériel , hébergements ,transport) à 50 % de prise en charge pour chaque ville sur un montant de 3400 euros HT	1 700,00 €
Montant total hors taxe	29 370,00 €
Montant Tva à 20 %	5 874,00 €
Montant total TTC partie illuminations sans option	35 244,00 €
9.Spectacle pyrotechnique à 50 % de prise en charge pour chaque ville montant 18000 euros TTC	9 000,00 €
Mission de coordination des animations à 50 % pour chaque ville montant de 1 800 euros TTC	900,00 €
Montant total cumulé sans options	45 144,00 €

## 6. Analyse de la consultation (suite) :

### REPARTITION FINANCIERE DE L'OPERATION PAR VILLE

	Ville d'Audierne	Ville de Plouhinec			
Budget total 120 000 euros TTC	72 228,00 €	45 144,00 €			
Budget total cumulé Audierne /Plouhinec du marché 120 000 euros TTC	120 000,00 €		Variation du budget initial		
Budget total cumulé Audierne /Plouhinec	117 372,00 €		- 2 628,00 €		